

AFPI Centre Val de Loire est conventionné par la Carsat Centre-Val de Loire pour dispenser des formations préalables à l'habilitation électrique du domaine hors tension, dans le périmètre des symboles d'habilitation suivants :

B0, H0, H0V - Exécutant
 B0, H0, H0V - Chargé de chantier
 BF-HF
 BP
 BE Manoeuvre
 BS
 B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai
 BC
 BR
 BE Mesure, BE Vérification
 BE Essai
 H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai
 HC
 HE Mesure, HE Vérification
 HE Essai
 HE Manoeuvre HTA
 HE Manoeuvre HTB

Renseignements sur l'organisme de formation :

Nom de l'organisme de formation	AFPI Centre Val de Loire
Adresse du siège social	3-5-7 Rue Charles de Bange CS 40019 18021 BOURGES
Agences associées déclarées	<p>AFPI Centre Val de Loire 5 Rue Vlaminck CS 40418 – 28008 CHARTRES CEDEX</p> <p>AFPI Centre Val de Loire Espace des Entreprises Lafayette ZI La Martinerie 36130 DIORS</p> <p>AFPI Centre Val de Loire 6 Rue de la Briaudière ZI La Châtaigneraie 37510 BALLAN MIRE</p> <p>AFPI Centre Val de Loire 1 Rue de la Vallée Maillard 41000 BLOIS</p> <p>AFPI Centre Val de Loire 74 Route Nationale 45380 LA CHAPELLE ST MESMIN</p>
N° de déclaration d'activité de l'OF auprès de la DREETS Centre Val de Loire	24 18 00599 18
N° de convention auprès de la Carsat Centre-Val de Loire pour les symboles d'habilitation ci-dessus	225/2021/ELEC/11
Date de signature de la convention régionale	08/07/2021
Correspondant partenariat	M. Olivier HENAUT Tél. 02 48 27 51 00 / 06 11 26 74 26 o.henaut@poleformation-uimmcvdl.fr

La convention régionale de partenariat N° 225/2021/ELEC/11 et son dossier d'engagement signés avec la Carsat Centre-Val de Loire engage AFPI Centre Val de Loire à :

- évaluer les besoins de formation des entreprises à partir d'un cahier des charges validé par la Carsat Centre-Val de Loire,
- conseiller l'entreprise dans ses choix de formation,
- former les salariés dans le respect de la réglementation et notamment suivant les référentiels de la brochure INRS ED 6127 en vigueur et de la NF C 18-510,
- rendre compte régulièrement de leur activité auprès de la Carsat Centre-Val de Loire,
- informer la Carsat Centre-Val de Loire de tous changements en lien avec les clauses de la convention régionale,
- accepter les audits administratifs et techniques menés par la Carsat Centre-Val de Loire.

Date de mise à jour de la fiche : 16/07/2021